



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 mai 2006

Original: français

Lettre datée du 8 mai 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo couvrant la période du 1^{er} au 31 mars 2006 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



Annexe

[Original : anglais]

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} au 31 mars 2006.
2. Au 31 mars 2006, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 16 083 soldats, dont 2 741 issus de pays non membres de l'OTAN.
3. La Mongolie ne contribue plus à la Force de paix au Kosovo (KFOR). La section mongole, déployée à la KFOR au sein du contingent belge, est partie le 23 mars 2006.

Sécurité

4. Les conditions générales de sécurité au Kosovo restent précaires en raison de la poursuite des négociations sur le statut futur, du remaniement du Gouvernement du Kosovo, du taux de chômage élevé et de l'incapacité de la compagnie d'électricité d'alimenter dûment la province en électricité. En outre, la directive du Centre de coordination pour le Kosovo sur la question des doubles salaires pourrait aggraver les tensions entre les Serbes du Kosovo et les Albanais du Kosovo et, dans une moindre mesure, parmi les Serbes du Kosovo eux-mêmes. Le deuxième anniversaire des émeutes de mars 2004 est passé sans incident. La population du Kosovo continue de suivre l'évolution de la situation en ce qui concerne les négociations sur le statut futur, et l'attente de résultats pourrait avoir des répercussions sur la stabilité à des moments critiques du processus. La participation active de la communauté internationale aux négociations pourrait aider à maintenir la stabilité au Kosovo durant la période intérimaire. La propagande à Belgrade et Pristina s'est intensifiée, et les deux parties utilisent de récents événements pour exprimer leur mécontentement devant la situation actuelle dans la province.
5. Une légère augmentation du nombre d'incidents a été enregistrée durant la période à l'examen. La situation générale reste tendue. Il y a de fortes chances que d'autres actes de violence soient commis à mesure qu'avanceront les négociations sur le statut futur.
6. Aucun incident visant la KFOR n'a été enregistré.
7. Durant le mois écoulé, on a signalé au total 408 incidents concernant des munitions non explosées, la possession illégale d'armes, la découverte de caches d'armes et de munitions, le trafic d'êtres humains, la drogue et la contrefaçon de monnaie. Les saisies d'armes ont constitué la grande majorité des incidents survenus au cours du mois. En février, 297 incidents avaient été signalés, ce qui représente une augmentation de 37 % en un mois et de 133 % en deux mois.
8. La KFOR poursuit ses opérations visant à prévenir la violence ethnique et à protéger les sites appartenant au patrimoine et elle demeure vigilante pour prévenir les menaces éventuelles dirigées contre les organisations internationales et les bases militaires. Elle continue d'améliorer sa capacité de maîtriser les foules et les émeutes afin d'être mieux préparée à faire face à toute reprise de la violence.

Respect de l'Accord technique militaire par les Forces armées de Serbie-et-Monténégro et la police spéciale du Ministère des affaires intérieures

9. En mars 2006, il n'y a eu aucune affaire de non-respect.

Corps de protection du Kosovo

10. En mars 2006, le Corps de protection du Kosovo (CPK) s'est employé principalement à coordonner et à préparer la formation par la KFOR du CPK, à évaluer les appels nominaux à l'échelle du Kosovo et à faire appliquer un système élargi d'établissement de rapports.

11. Le CPK compte actuellement 3 014 membres actifs, dont 188 (6,1 %) sont issus de groupes minoritaires : 34 Ashkali, 3 Roms, 10 Égyptiens, 13 Croates, 26 Bosniaques, 14 musulmans, 35 Turcs, 3 Goran et 45 Serbes. Le pourcentage des minorités au sein du CPK reste bien inférieur à l'objectif fixé de 10 % (norme 8). À l'heure actuelle, 38 positions restent vacantes sur le tableau d'effectifs. La liste de réserve compte 2 000 positions dont 1 883 sont occupées (40 par des personnes appartenant à des minorités ethniques).

12. Le 31 mars 2006, 16 colonels du CPK ont achevé le stage de cinq semaines organisé à l'intention des colonels du CPK à Tradoc. Seize des 52 colonels ont déjà reçu une formation. La date du prochain stage est à l'étude.

13. Les journées Adem Jashari ont été célébrées du 5 au 7 mars 2006. Deux mille quarante-cinq membres du CPK et 20 000 civils ont pacifiquement participé à la cérémonie en de nombreux endroits dans tout le Kosovo.

Conclusion

14. La situation générale au Kosovo reste tendue. Les négociations sur le statut futur, l'instabilité politique, les catastrophes naturelles et les problèmes d'approvisionnement en électricité ont pesé sur la population du Kosovo durant tout l'hiver. La tension ethnique pourrait bien s'aggraver avec la poursuite des négociations. Le niveau de menace contre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et d'autres installations de la communauté internationale demeure moyen. Le niveau de menace contre la KFOR est faible.